

Luxembourg, le 1er mars 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre d'État, à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« Tel que rapporté et critiqué par nombre de médias européens, la chaîne radio hongroise 'Klubrádió' a été forcée à cesser ses activités dès minuit, ce dimanche 14 février 2021. La décision du gouvernement hongrois de suspendre la fréquence de la radio indépendante suit une accusation de ne pas avoir envoyé, en temps utile, des documents administratifs sur la composition des programmes. En même temps, les observateurs du secteur dénoncent le déclin du pluralisme médiatique dans la Hongrie de Viktor Orbán.

En juillet 2020, le gouvernement hongrois avait déjà interféré dans le monde médiatique par le licenciement du rédacteur en chef Szabolcs Dull du site internet 'Index', premier site d'actualité en Hongrie et voix critique envers le pouvoir hongrois. Quasi la totalité des journalistes du site a démissionné à la suite des événements.

En Pologne, plus que quarante institutions de médias ont fait la grève le 10 février 2021 pour protester contre un projet de 'taxe publicitaire', taxe entendue être une attaque à la liberté de presse. En Slovénie, les médias 'pro-gouvernementaux' sont soutenus par des investissements massifs.

En 2016, le groupe de réflexion Mérték et l'ancien député européen Benedek Jávor ont porté plainte auprès de la Commission Européenne contre le financement excessif des médias publics en Hongrie. Aucune réponse n'a été fournie à ce jour.

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre d'État, Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- Les prochaines élections législatives en Hongrie se tiendront l'année prochaine. Étant donné que le gouvernement apparaît vouloir réduire au silence les voix critiques sur le plan médiatique, comment l'Union Européenne peut-elle intervenir afin de garantir une information diversifiée et critique de la population ?*
- Que peut faire l'Union européenne afin d'éviter que plus en plus de journalistes s'autocensurent par peur de répercussions menaçant leur vie professionnelle voire privée ?*
- La Slovénie aura la Présidence du Conseil européen de juillet à décembre 2021. Vu les pratiques opprimantes envers les journalistes, est-ce que cette présidence est compatible avec les valeurs européennes de liberté de presse ?*
- Le 'Media Audiovisual Action Plan' européen, se donne-t-il des points précis pour le combat contre l'oppression de la liberté d'expression dans les médias ?*
- Dans l'affirmative, quels sont ces points ?*
- Quelles conséquences sont prévues pour les pays membres qui ne suivent pas les valeurs européennes au niveau de la liberté de presse ?*
- À quel point, ces mesures demeurent-elles un critère d'adhésion pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

Guy ARENDT
Député